

La présence des volatiles, des animaux aquatiques et des insectes dans le langage médical *

par Philippe ALBOU **

Après avoir évoqué l’an dernier, à l’école vétérinaire d’Alfort, la présence des mammifères dans le langage médical (1), nous poursuivons notre panorama des métaphores animales utilisées en médecine, en nous attachant cette fois aux volatiles, aux animaux aquatiques et aux insectes. Nous remercions par avance les zoologistes de bien vouloir excuser la classification peu académique des espèces que nous avons adoptée : afin d’éviter de multiplier inutilement les chapitres, nous avons par exemple regroupé les araignées avec les insectes (ce qu’elles ne sont pas vu qu’elles ont huit pattes) et les escargots avec les animaux aquatiques (ce qu’ils peuvent être, mais pas toujours...). Ce second volet confirme, s’il en était besoin, que les animaux, ou du moins l’image que s’en faisaient nos prédécesseurs, ont été régulièrement présents dans la nosologie médicale.

Les volatiles

Les becs d’oiseaux... en chirurgie

Des noms de becs d’oiseau furent jadis attribués à des pinces chirurgicales, généralement destinées à retirer les corps étrangers (esquilles osseuses de fractures, flèches, balles, etc.) et dont la forme avait une vague ressemblance avec le bec de certains oiseaux (Fig. 1). Il y avait par exemple le *Bec de cane* à l’extrémité large, ronde et dentelée ; le *bec de corbin* (ou *corbeau*) au bec long recourbé et arrondi en pointe ; le *bec de grue coudé*, en forme de pincettes courbées et dentelées par le bout ; le *bec de cygne*, instrument qui s’ouvre à vis pour faire la dilatation d’une plaie, etc. (4). Cette tradition remonte au moins aux Arabes : Abulcasis (936-1013) signale en effet que les pinces destinées à extraire les flèches ont des extrémités qui “ressemblent à des becs d’oiseaux” (18).

Un instrument particulier a retenu notre attention : le *pélican*, qui désignait, entre le XVI^{ème} et le XIX^{ème} siècle, “un instrument de chirurgie recourbé en manière de crochet ou de bec du *pélican* dont on se sert pour arracher les dents” (Capuron, 1806). Le bec de l’oiseau en question, qui est surtout rectiligne et allongé avec sa “poche gibecière inférieure” caractéristique, possède en effet, à son extrémité un petit “onglet corné, fort et

* Séance de mai 2014.

** 13, cours Fleurus, 18200 Saint-Amand-Montrond.

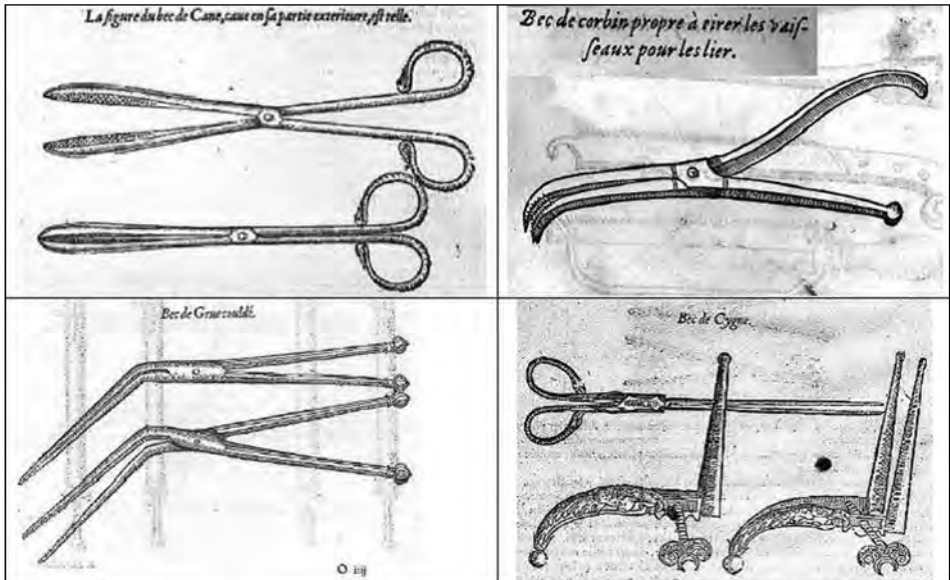


Fig. 1 : Quelques pinces à becs d'oiseaux d'après Ambroise Paré (22).

recourbé, qui est l'instrument idéal pour attraper les poissons même les plus glissants” (*Encyclopédie Larousse*). Même si la ressemblance entre l'instrument et le bec ne saute pas aux yeux... le nom du *pélican* fut largement employé jadis en art dentaire (12). Théophile Gauthier en parle à sa manière dans *Le Capitaine Fracasse* (1863) : “Un charlatan, revêtu d'un costume en serge rouge, se démenait, un pélican à la main, sur une estrade enjolivée par des guirlandes de dents canines, incisives ou molaires, enfilées dans des fils de laiton”.

Les becs et les ailes d'oiseaux... en anatomie

L'*apophyse coracoïde*, qui termine en dehors le bord supérieur de l'omoplate, a quelque ressemblance avec le bec du corbeau, d'où son nom, emprunté au grec *κορακοειδης*, « semblable à un corbeau », formule déjà employée par Galien (17).

Il existe dans le corps humain deux *apophyses* dites *coronoïdes*, d'après leur ressemblance avec le bec de la corneille (du grec *κορωνη* « corneille ») : l'*apophyse coronoïde* du cubitus située à la partie supérieure et antérieure de cet os ; et l'*apophyse coronoïde* du maxillaire inférieur située quant à elle à l'extrémité supéro-antérieure de chacune de ses branches.

Le mot *coccyx*, qui existe en français depuis 1541 (15) désigne l'os situé sous le sacrum à l'extrémité de la colonne vertébrale. Il dérive de *κόκκυξ* (*coccus*), nom grec de l'oiseau appelé « coucou », par analogie de forme avec le bec de ce dernier. Certains auteurs ont considéré que le *coccyx* était constitué de plusieurs os séparés (*ossa coccygis*). Vésale l'appelle *os cuculi*, qui évoque en latin le même oiseau (16).

Le *bec de perroquet* est une formule servant à désigner l'image radiologique des ostéophytes vertébraux (d'origine arthrosique) dont la forme recourbée en crochet évoque le bec du perroquet. La première mention de cette métaphore que nous avons retrouvée date de 1927 dans une description faite par André Léry (22) (Fig. 2). Le *bec de perroquet* fran-

çais correspond à l'anglais *beaked osteophyte*, « ostéophyte en forme de bec ».

La métaphore des *ailes du nez* se trouve déjà chez Rufus d'Éphèse au II^{ème} siècle : “La chair qui, à droite et à gauche, termine l'élévation osseuse du nez, forme les ailes qui peuvent se mouvoir dans les fortes dyspnées et aussi au gré de la volonté” (16).

Le *sphénoïde* enfin, qui est un os situé à la partie moyenne de la base du crâne apparaît comme un “concentré de volatiles” ! Cet os, dont le nom signifie en grec “en forme de coin de menuisier”, apparaît en effet particulièrement “ailé” : outre le fait que sa forme générale fut comparée à une chauve-souris (5), il comprend un corps médian d'où partent trois ailes de chaque côté : la petite aile ; la grande aile ; et enfin l'apophyse ptérygoïde, soit “en forme d'aile” en grec (Fig. 3) !

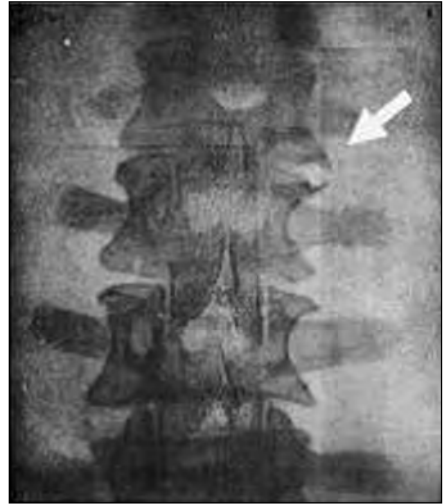


Fig. 2 : Bec de perroquet
(Léri, 1927)

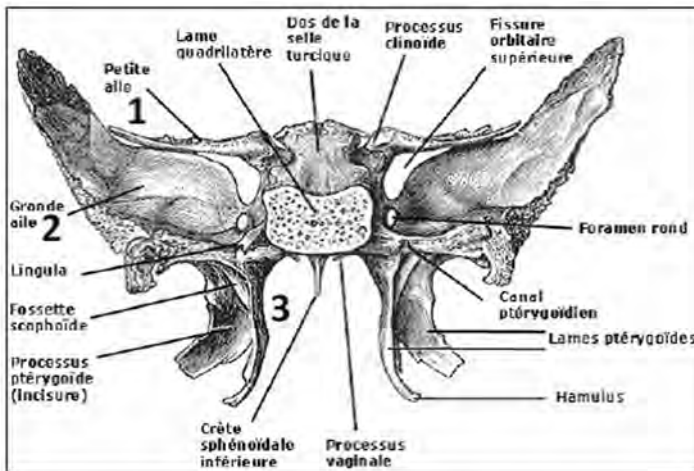


Fig. 3 : Anatomie du sphénoïde

- la petite aile du sphénoïde (1)
- la grande aile du sphénoïde (2)
- l'apophyse ptérygoïde ou “apophyse en forme d'aile” (3).

Autres termes en lien avec les oiseaux

L'*œil-de-perdrix* désigne en médecine, depuis le XIX^{ème} siècle, un “cor entre deux orteils typiquement centré d'un point noir et entouré d'une aréole rouge” (*Petit Larousse*). D'après les divers dictionnaires que nous avons pu consulter, l'*œil-de-perdrix* désigne aussi, en dehors des espaces interdigitaux : une variété de silex ; un nœud d'arbre d'aspect particulier ; un point de broderie ; un vin de Bourgogne de teinte claire ; un autre vin de la région de Neufchâtel ; ou encore une variété de pomme de terre de couleur blanc et rose, également appelée la *King Edward*... Sans oublier l'organe de la vue de l'oiseau du même nom !

L'expression *patte d'oie*, qui évoque la forme caractéristique à trois rayons de la patte de cet oiseau, sert à désigner deux particularités anatomiques : d'une part la figure formée à l'extrémité supérieure du tibia par les tendons des muscles couturier en avant, droit interne et demi-tendineux en arrière, qui est parfois à l'origine d'une tendinite bien connue des footballeurs... ; et d'autre part les petites rides convergentes pouvant survenir avec l'âge au niveau de l'angle externe de l'œil.

Les *crêtes de coq* correspondent au nom courant du condylome vénérien, également appelé végétations vénériennes ou verrues génitales. Il s'agit d'un élément verruqueux rosé, sessile ou pédiculé, d'origine virale et sexuellement transmissible, siégeant sur les organes génitaux qui en sont atteints. Georges Brassens, dans sa chanson *Le bulletin de santé*, évoque à sa manière cette maladie dite honteuse : "Certes, il m'arrive bien, revers de la médaille, / De laisser quelquefois des plumes à la bataille... / Hippocrate dit : 'Oui, c'est des crêtes de coq', / Et Galien répond 'Non, c'est des gonocoques...'"

La coqueluche... et le coq

Le *Trésor de la langue française* définit la coqueluche comme une "maladie infectieuse et contagieuse caractérisée par des quintes de toux spasmodique, atteignant surtout les enfants", en précisant que les "reprises de la coqueluche" sont dites en "chant de coq". Ceci étant, si le coq est régulièrement évoqué au sujet de cette maladie, il n'est pour rien dans l'origine de son nom ! *Coqueluche* ou *coqueluchon* désignaient, à partir du XV^{ème} siècle, une espèce de capuchon : c'était une coiffure assez volumineuse couvrant la tête et retombant sur les épaules, qui pouvait être portée notamment par les moines ou les dames en deuil. Selon les lexicographes, *coqueluche* et *coqueluchon* avaient remplacé



Fig. 4 : Un moine portant un coqueluchon (St-Quentin)

dans le même sens le mot *chaperon* – rouge ou non ! – qui était en usage auparavant (9). Le *Dictionnaire de l'Académie française* (1^{ère} éd., 1694), précise que *coqueluchon* n'était "guère utilisé qu'en raillerie" avec par exemple, en parlant des moines : "Il y a bien de la malice sous ce coqueluchon-là". Buffon utilisera ce mot en 1775 pour décrire l'aspect de certains oiseaux, comme le *Moloxita* ou *Religieuse d'Abyssinie* : "Cet oiseau qui a la figure et la grosseur du merle (...) est remarquable par un grand coqueluchon noir qui embrasse la tête et la gorge, et qui descend sur la poitrine en forme de pièce pointue : c'est sans doute à cause de ce coqueluchon qu'on lui a donné le nom de religieuse" (21).

Selon Nysten (3^e éd., 1814), coqueluche aurait été donné en médecine "à plusieurs maladies épidémiques, et d'abord, semble-t-il, à une affection catarrhale qui régna sous Charles VI, en 1414, suivant Mézeray, et qui était accompagnée d'un enrouement considérable. Le *Dictionnaire de Trévoux* rapporte à la coqueluche les épidémies de 1510, 1558 et 1577, mais, suivant Sauvages, la première était un véritable typhus contagieux, et la seconde une esquinancie maligne (...). On dit que le mot coqueluche vient de ce que d'abord, ceux qui étaient affectés de ces mala-

dies se couvraient d'un capuchon ou coqueluchon ; mais, suivant Cabanis, il vient de ce que la maladie, tenant du rhumatisme, occupait les muscles du cou, du dos et des épaules, en manière de coqueluchon". Alain Rey estime que l'appellation de coqueluche aurait été confortée secondairement par une "étymologie populaire" appelant chant du coq cette sorte de toux. À noter enfin la persistance du sens figuré de coqueluche, qui existe depuis le XVII^{ème} siècle : "On dit d'une personne qui est fort en vogue, qu'elle est la coqueluche de la Cour, de la Ville, d'un quartier, d'une société ; que tout le monde en est coiffé : allusion à la coqueluche, dont on se coiffait autrefois" (7).

Les animaux aquatiques

L'ichtyose ou "peau de poisson"

Jean-Louis Alibert créa le mot *ichtyose* à partir du génitif grec ιχθύος (*ichthys*), "poisson", dans son *Précis des maladies de la peau* (2^e t., 1818) pour décrire des maladies dans lesquelles la surface de la peau est recouverte d'écailles sèches, qui paraissent imbriquées comme les écailles de poissons. Alibert évoque à cette occasion le cas mémorable d'une "jeune actrice d'un petit théâtre" affectée d'une *ichtyose nacrée* dont "la peau de l'abdomen avait non seulement l'aspect, mais encore la couleur de la vipère", alors que "la peau des cuisses avait plus de ressemblance avec celle d'une carpe", en ajoutant que "cette maladie disparaissait par l'usage des bains, et ne tardait pas à se remontrer aussitôt qu'on en discontinuait l'usage" (19). L'orthographe employée suivra l'évolution des règles académiques de transcription du grec au cours du XIX^{ème} siècle : *ichthyose* (Alibert 1818), puis *ichthyose* (Nysten 1833 et Alibert 1835), puis *ichtyose* (Littré 1884), toujours utilisée de nos jours.

Le poulpe et le polype

Polype est le nom donné communément en médecine, par analogie grossière de forme et de consistance avec le poulpe (anciennement appelé "polype"), à des tumeurs développées sur les muqueuses. Le sens médical serait apparu en français au XIII^{ème} siècle, avec d'abord la graphie *polipe*, refaite en *polype* au XVI^{ème} siècle (15) : ce mot est emprunté au latin *polypus*, lui-même pris du grec dialectal πώλυπος (*polypos*) ou πολύπους, -οδος (*polypodos*) "poulpe", qui signifie littéralement "qui a plusieurs pieds". Le mot désignait dès le temps d'Hippocrate une excroissance anormale, principalement dans le nez : "Si un polype se forme dans la narine, au milieu du cartilage pend une protubérance semblable à la lnette ; lors de l'expiration, la protubérance fait saillie au-dehors et elle est molle ; lors de l'inspiration, elle part en arrière ; le malade a une voix sourde et, quand il dort, il ronfle" (Hippocrate, *Des maladies*, II, 33). Nysten estimait, en 1840, que "le mot *polype* est une de ces expressions qui n'ont aucun sens bien déterminé. On appelle communément *polypes* des excroissances charnues, fongueuses, fibreuses, carcinomateuses, etc., qui peuvent se développer sur toutes les membranes muqueuses, mais qu'on observe plus fréquemment dans les fosses nasales, la matrice ou le vagin" (3). Au cours du XVI^{ème} siècle, alors que *polype* se spéciali-



Fig. 5 : *polype nasal*
(Musée - Hôpital St-Louis)

sait en médecine, il était évincé du langage courant par *poulpe* pour désigner l'animal marin (15).

Le crabe, le cancer et le chancre

Le mot grec *καρκίνος* (*karkinos*), le *cancer* du latin, désignait dès l'origine d'une part le crabe (ou l'écrevisse), et, d'autre part, les tumeurs malignes. Hippocrate appelle ainsi en particulier les cancers mammaires, décrits comme "des tumeurs dures, les unes plutôt grosses, les autres plutôt petites, qui ne suppurent pas mais deviennent toujours plus dures" (Hippocrate, *Maladies des femmes*, II, 133). Alors que Galien indique, sans plus de précision, que "le nom du cancer vient de sa ressemblance avec le crabe" (*De methodo medendi* II 2 = K. X 83), il y avait plusieurs hypothèses, signalées notamment par Paul d'Égine (16), pour expliquer cette comparaison :

- on a d'abord vu une analogie entre les pinces du crabe et les veines dilatées autour de la tumeur : cette explication fut reprise par Ambroise Paré pour qui le chancre (alors synonyme de crabe) désigne "une tumeur de forme inégale, ronde et les veines qui l'environnent sont en la manière des jambes et des pieds tortus de cet animal nommé chancre", tout en associant au texte une illustration représentant non pas une tumeur mais bel et bien un chancre (Fig. 6) !

- La notion de dureté a également été invoquée : *karkinos* signifiait aussi "le très dur" et l'animal marin devait son nom, selon Aristote, à sa carapace solide. La métaphore pourrait donc reposer sur une analogie de consistance.

- La ténacité du mal a enfin été comparée à celles des pinces de l'animal qui ne lâchent pas leur proie. Paul d'Égine mentionne cette explication : "Selon certains, son nom provient du fait que le cancer ne se détache pas facilement des parties du corps dont il s'est emparé, comme l'animal crabe". Comme le suggère Françoise Skoda, il est possible que l'emploi de *καρκίνος* en pathologie repose finalement sur la réunion de ces différentes métaphores (16).

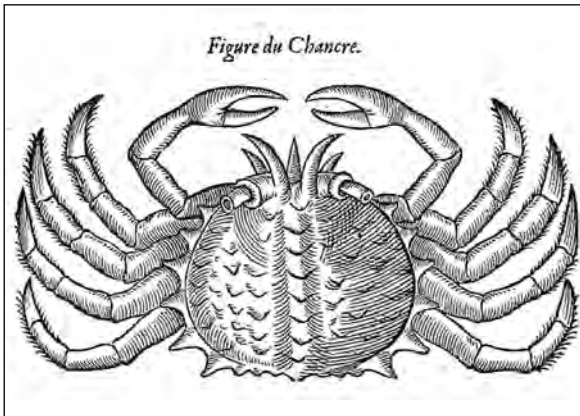


Fig. 6 : image de chancre
(Ambroise Paré, 23)

De manière synthétique, les mots français issus du latin *cancer* furent les suivants :

- 1) Mots apparus par l'intermédiaire du bas latin *cancrus*, dérivé de *cancer* au VIème siècle :

- *cancre*, apparu vers la fin du XIIème siècle, désignait initialement un crabe.

Il n'est plus utilisé de nos jours que dans le sens d'un "écolier nul ou paresseux", mot d'argot scolaire apparu vers 1662 "en référence à la démarche lente et difficile du crabe" (15) ;

- *chancre*, apparu au début du XIIIème siècle, désignait le crabe mais aussi, un "ulcère ayant tendance à s'étendre et à ronger les parties environnantes" (6). Littré et Robin précisent, en 1858, que "pour les auteurs antérieurs au XIXème siècle, et pour le vulgaire, le mot *chancre* désigne les affections connues actuellement sous les noms de *cancers*,

cancroïdes et *lupus ulcéré*” (3). En médecine, à la fin du XIX^{ème} siècle, le mot *chancre* ne s’appliquait plus qu’à deux types de lésions : *le chancre induré*, autrement dit l’accident primitif de la syphilis ; et *le chancre mou*, ou *chancrelle*, maladie locale, d’origine également vénérienne, mais non syphilitique ;

- *cancroïde*, néologisme signifiant “semblable au crabe” qui, selon Nysten (1814), fut créé par Alibert en 1806, pour désigner la future *chéloïde* (Cf. ci-dessous), et qui fut ensuite également appliqué à certains cancers.

2) Selon Rey, le mot *cancer* fut utilisé lui-même en français, d’abord comme signe du zodiaque (1372), puis en médecine à partir de *La Grande Chirurgie* de Guy de Chauliac (1478), dans le sens de “tumeur maligne” :

- d’abord dans un sens figuré de “pathologie qui attaque le corps” (av. 1755), de manière assez similaire aux mots *loup* et *lupus* (1) ;

- puis avec une spécialisation à la fin du XIX^{ème} siècle pour désigner une tumeur solide, pouvant également être appelée parfois néoplasme, squirre ou sarcome ;

- puis, l’idée de “tumeur” étant apparue moins essentielle, le mot a fini par désigner “tout état pathologique caractérisé par des lésions résultant d’une prolifération cellulaire non contrôlée par l’organisme”, y compris le *cancer des os*, et le *cancer du sang*, également appelé *leucémie* depuis 1856.

La chéloïde et l’écresse

Jean-Louis Alibert décrivait pour la première fois en 1810 la future *chéloïde*, qu’il nomma d’abord *cancroïde* avec le commentaire suivant : “Les cancroïdes sont des excroissances carniformes, tantôt ovalaires, tantôt oblongues, situées horizontalement sur une ou plusieurs parties des téguments, d’une couleur rose pâle (...), imitant assez bien la forme des cicatrices qui succèdent aux fortes brûlures, poussant quelquefois vers leurs bords de petits prolongements bifurques, qui ont quelque rapport avec les pattes d’une écresse ; ce qui justifie manifestement la dénomination que nous avons donnée à ces tumeurs extraordinaires” (19). Le mot *cancroïde* fut ensuite abandonné par Alibert lui-même et remplacé par *chéloïde*, et ceci en plusieurs étapes :

- dès 1816, soit six ans après la description *princeps*, Alibert estima que le mot *cancroïde* avait “trop d’analogie avec celui de cancer communément adopté pour exprimer un autre genre d’affection” en préférant utiliser le mot *kéloïde*, néologisme construit à partir du grec *χηλή* (*chélè*), notamment “pince de crabe ou d’écresse”, à cause des “prolongements particuliers qu’elle projette dans les parties latérales et qui font penser aux pattes d’un crabe ou d’une écresse” (19) ;

- ceci étant, Alibert intitule encore en 1825 (2^e éd.), le chapitre concerné “Cancroïde ou Kéloïde”, et “Kéloïde” seulement en 1832 (3^e éd.) ;

- en 1858, dans le Littré médical, le mot *kéloïde* est substitué par *chéloïde*, modification qui fut possiblement suggérée par Ernest Bazin, successeur d’Alibert à Saint-Louis, qui écrivait en 1874 : “Chéloïde ou Kéloïde. Cette expression vient de deux mots grecs *χηλή*, pince d’écresse, et *ἔδος*, figure : “en forme de pince”, d’où l’on voit que la première façon de l’écrire est certainement préférable à la deuxième, le grec *χ* [chi] se translittérant dans notre langue par la consonne *ch*, tandis que notre *k* correspond plus spécialement au *κ* [kappa] des Grecs” (6).

La grenouille et la grenouillette

En pathologie, le mot *grenouillette* désigne une grosseur sublinguale, qui est en réalité un kyste d’origine salivaire du plancher de la bouche. Son nom s’appuie sur une métaphore assez ancienne : *βάτραχος* “grenouille” en grec, était déjà utilisé au VI^{ème} siècle



Fig. 7 : L'opération de la grenouillette
(manuscrit turc du XVème siècle, BNF)

du XIVème siècle, faisait dériver ce nom de la forme du cou des malades, qui serait semblable à celle d'un batracien (6) ;

- d'autres auteurs, comme Ambroise Paré, pensaient que cette appellation fut utilisée "pource que les patients difficilement peuvent articuler & interpreter leur langage sinon en grenouillant" (23) ;

- Lazare Rivière fournit quant à lui une autre explication un peu tirée par les cheveux : selon lui la tumeur se développe sous la langue "en cette partie où elle est attachée au ligament ou filet", si bien que "la couture du milieu séparant la partie droite de la tumeur de la gauche, représente la partie postérieure d'une grenouille, d'où le nom à la maladie" (24).

Quoi qu'il en soit, cette métaphore batracienne fut adoptée dans les autres langues européennes : *rana* en latin et en espagnol, *ranula* en anglais et en italien, et en allemand : *Ranula*, *Frosch* (grenouille), *Fröschelein* (petite grenouille) ou *Froschgeschwulst* (littéralement : "tumeur grenouille").

L'hippocampe

Situé dans la corne temporale du ventricule latéral du cerveau, l'hippocampe joue un rôle dans la mémoire et l'orientation dans l'espace. Son atrophie, qui de nos jours peut être objectivée par une IRM cérébrale, est fréquemment associée à la maladie d'Alzheimer. Bien qu'elle ait été repérée par plusieurs anatomistes avant lui, c'est Jules-César Aranzi ou Arantius (1530-1589), élève de Vésale, qui compara en 1587 cette structure anatomique à un hippocampe... tout en hésitant avec un ver à soie (20) ! Selon Régis Olry (13) la dénomination de l'hippocampe a ensuite donné lieu à diverses variantes : en 1732, le Danois Jacob Winslow proposa de la comparer à une corne de bélier ; vers 1740, le Français Garangeot préfère *cornu Ammonis* ou *corne d'Ammon*, en référence au dieu gréco-égyptien Zeus Ammon qui porte une coiffe avec des cornes de bélier ; en 1744, le français Morand décrivait le *calcar avis* ("ergot d'oiseau"), appelé ensuite *ergot de Morand*, qui est une petite éminence attachée à l'hippocampe... éminence elle-même renommée *hippocampus minor* par Félix Vicq-d'Azyr en 1786... avant d'être oubliée. Seul le mot hippocampe reste utilisé de nos jours !

L'escargot et l'oreille

L'image de l'escargot se réfère par métaphore à des objets évoquant la spire de la coquille. avec plusieurs dénominations qui, depuis longtemps, furent en concurrence : - le grec *κοχλίας* (cochlias) qui a donné *coclea* en latin, puis cochlée en français ; - le grec *ἑλιξ* (hélix), qui désignait la spirale géométrique, mais aussi tout objet en forme de spirale (coquillage, escargot, repli de l'oreille, volute d'une colonne, etc.) : ce mot qui a donné *helix* en latin, puis *hélice* en français (1547) ; - enfin le mot *limace* (issu au XIIème siècle du latin populaire *limacea*, dérivé du latin classique *limax*, "limace") qui désignait jusqu'au XIVème siècle aussi bien la limace que l'escargot... avec le diminutif *limaçon*, ou *colimaçon*, qui désignait les escargots de petite taille. Le mot *escargot* lui-même, d'origine provençale, s'est imposé en français vers le XIVème siècle pour désigner l'animal bien connu portant sa coquille sur le dos... et le mot *colimaçon* s'est spécialisé dans la forme en spirale pour désigner les escaliers ou les rampes *en colimaçon*. Assez curieusement, l'ensemble de ces mots s'est retrouvé, d'une manière ou d'une autre, dans les oreilles :

- Selon Julius Pollux, philologue du IIème siècle ap. J.-C., "le tour externe des oreilles s'appelle *κοχλίας* (cochlias)" (16) : cet auteur désignait probablement par ce terme (qui sera à l'origine de "cochlée") le contour de l'oreille que nous appelons désormais *helix* et qui se trouve à côté de l'*anthélix*..., ce dernier étant situé entre l'*helix* et la *conque* (autre métaphore concernant cette fois un coquillage marin !) Fig 8.

- En 1805, l'anatomiste Georges Cuvier appela *cochléaire* l'ouverture de la caisse du tympan, plus connue sous le nom de *fenêtre ronde*, qui fait communiquer l'oreille moyenne et l'oreille interne..., oreille interne où se trouve une cavité osseuse, dont la structure est en *colimaçon* et qui est appelée le *limaçon osseux*... dans laquelle se trouve le *limaçon membraneux* où se situent les cellules neurosensorielles de l'audition.

- Mais la terminologie allait encore évoluer au cours du XIXème siècle, puisqu'à partir de la 11e éd. du Nysten (1858), le mot *cochlée* est présenté comme synonyme du *limaçon*, donc dans l'oreille interne, sens qu'il a gardé jusqu'à aujourd'hui. Le moins que l'on puisse dire, c'est que de longue date l'oreille a une relation privilégiée avec les escargots qui se sont, d'une certaine manière, déplacés à leur guise dans cet organe !



Fig. 8 : Anatomie du pavillon de l'oreille : 1) Conque ; 2) Hélix ; 3) Anthélix ; 4) Tragus ; 5) Anti-tragus ; 6) Lobule ; 7) Fosse triangulaire ; 8) Scapha

Les insectes

Mouches volantes ou myodésopsies

Le trouble visuel désigné par *mouches volantes* ou *myodésopsie* est une espèce de berluie, autrement dit une "affection consistant dans une erreur de sens de la vue, qui transmet au cerveau l'image d'objets qui n'existent pas réellement" où le sujet a l'impression de voir des "filaments, taches ou petits points brillants ou noirs, mobiles, apparaissent dans le champ visuel" (6). Littré et Robin signalent, en 1855, que *myodésopsie* est un mot erroné et qu'on doit préférer *myiodopsie* car *μυῖα* (myia) signifie "mouche" alors que *μῦς*, *μύος* (myos) désigne la souris et le "muscle" ! Ceci étant, n'en déplaise

aux puristes, *myodésopsie* est toujours utilisé en 2014 par les ophtalmologistes, en concurrence il est vrai avec les *mouches volantes* et les *corps flottants*... formules qui ont l'avantage d'être comprises par tous !

Myrmécie, fourmillement et bourdonnement

Myrmécie, du grec *μυρμηκία*, “fourmi”, correspond depuis Hippocrate à une “espèce de verrue qui se développe principalement sur la paume des mains ou la plante des pieds, et qui cause une sensation de fourmillement” (3). Les mots *fourmiement* (1545), puis *fourmillement* (1636), désignent quant à eux une “sensation qu’on a comparée à celle que produiraient des fourmis s’agitant dans une partie du corps” (Littré). Signalons que *fourmillement* fut longtemps en compétition, dans le même sens, avec *formication* (15), substantif venant du latin *formica*, “fourmi”, qui a également donné l’adjectif *formicant*, qualifiant jadis un “pouls inégal et tellement faible qu’il ne fait éprouver au doigt que le sentiment d’une fourmi qui s’agite” (14).

Le *bourdonnement* (1545) “reproduit la sensation du bruit que font certains insectes, et particulièrement les *bourdons* quand ils volent” (Littré). Il fut parfois employé de manière générale, comme synonyme de tintement, pour désigner l’audition de bruits divers non déterminés par les corps sonores extérieurs (2). *Bourdonnement* et *tintement* sont désormais remplacés dans leur sens général par *acouphène* (de *ἀκούω*, “j’entends”, et *φαίνω*, “apparaître”), néologisme créé vers 1883 par Marie-Ernest Gellé (10). Selon Alain Rey, l’origine de l’expression *avoir le bourdon* (1915) reste obscure, pouvant être liée soit à un “développement métaphorique analogue à celui de *cafard*”, soit au terme de musique, désignant la basse continue de la vielle ou de la cornemuse. Georges Bernanos semble opter pour la première hypothèse dans la *Nouvelle histoire de Mouchette* (1937) lorsqu’il écrit : “J’ai la tête pis qu’un nid de bourdons”. L’expression argotique *avoir une araignée au plafond* est une métaphore similaire évoquant un dérangement intellectuel.

La présence des araignées : arachnoïde et tarentisme

Le mot *arachnoïde*, emprunté au grec *ἀραχνοειδής*, signifie “semblable à un fil, à une toile d’araignée” et fut utilisé dans le langage médical français à partir d’Ambroise Paré pour désigner l’une des trois membranes enveloppant le cerveau et la moelle épinière : “Dans tous les animaux à sang rouge, le cerveau, ainsi que les autres parties du système nerveux, est enveloppé par trois membranes. Celle qui le touche immédiatement a été appelée la pie-mère ; l’externe se nomme la dure-mère, et celle qui est intermédiaire a été désignée par le nom d’arachnoïde” (Cuvier, 1805).

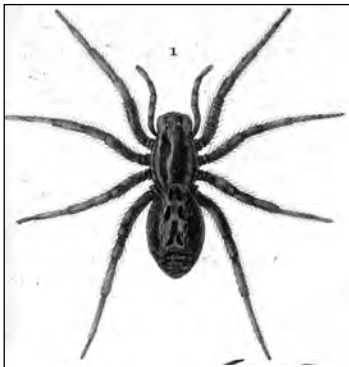


Fig. 9 : Tarentule ou *Lycosa tarentula* (d’après Orfila, 1848 ; coll. part)

La *tarentule*, ou *Lycosa tarentula*, est une espèce d’araignée que l’on trouve principalement dans les environs de Tarente, ville du sud de l’Italie, d’où son nom. Sa morsure était jadis considérée comme dangereuse, supposée plonger la victime dans un état de léthargie pouvant conduire à la mort : c’est ce que l’on appelait le *tarentisme* ou *tarentulisme*. La *tarentelle*, qui est une danse populaire de la même région, au rythme particulièrement vif et accompagnée par un tambour, était réputée bénéfique pour les malades qui avaient eu le malheur d’être mordus par la tarentule.

Charles-Augustin Vandermonde, dans son *Dictionnaire portatif de santé* (1760), donne quelques

détails sur cette maladie (25) : “Aussitôt qu’on a été piqué par cette araignée, la douleur de la partie affectée se dissipe : on y voit un cercle livide, noir ou jaunâtre ; & la partie s’élève en forme de tumeur enflammée. Le malade, en peu de temps, tombe dans une situation très fâcheuse ; il ne respire que difficilement : sa vue se trouble ; sa tête devient lourde & pesante ; et il ressent autour du cœur une oppression considérable. Tous les remèdes qu’on emploie pour cette maladie, comme les cordiaux, la thériaque, les huileux, n’ont aucune efficacité ; & le malade périt bientôt, sans avoir pu être secouru. Plusieurs auteurs respectables ont prétendu que la musique est la seule ressource que l’on emploie avec succès pour la guérison de cette maladie : on essaie, dit-on, différents airs & différents instruments, jusqu’à ce que l’on ait rencontré le goût du moribond, qui commence alors, par degrés, à remuer les pieds & les mains, jusqu’à ce qu’enfin il commence à danser avec une vigueur étonnante”. Vandermonde nous fait part ensuite de son scepticisme : “Tout ce que nous venons de rapporter ici sur la curation de la tarentule nous paraît fabuleux, quoi qu’en aient écrit plusieurs auteurs, & surtout Baglivi”. L’auteur finit son article par un appel au lecteur : “Nous invitons ceux qui sont à portée de voir & de traiter des gens piqués par la tarentule, à vérifier ce fait”. Cet appel reste toujours valable !

REMERCIEMENTS

L’auteur remercie Gérald Castéras, Jacques Chevallier, Danielle Gourevitch, Micheline Ruel-Kellermann et Julien Wyplosz pour leur aide dans la précision de certains aspects historiques ou étymologiques.

BIBLIOGRAPHIE

Références secondaires

- (1) ALBOU Philippe - “La présence des mammifères dans le langage médical”, *Histoire des sciences médicales*, 47 (2), 2013, 285-295.
- (2) ANDRAL fils - article “Tintement”, in *Dict. de médecine*, s. la dir. d’Adelon, T. 20, 1828.
- (3) CAPURON et NYSTEN, puis Littré etc. (sous la dir. de) - *Dictionnaire de Médecine...*, publié entre 1806 (Capuron 1ère éd.) et 1908 (Littré 21e éd.).
- (4) CORNEILLE Thomas - *Dictionnaire des arts et des sciences*, Nouvelle édition revue, Paris, Rollin, 1732, T. I, 102-103.
- (5) CUVIER Georges - *Leçons d’anatomie comparée*, Paris, Crochart et Fantin, T. 2, An XIV, 1805.
- (6) DECHAMBRE (sous la dir. de) - *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, en 100 tomes, de 1864 à 1889 : articles “Chancre” par Joseph Rollet (1874), “Chéloïde ou Kéloïde” par Ernest Bazin (1874), “Grenouillette” par Chavel (1884) et “Myiodopsie”, par Giraud-Teulon (1875).
- (7) FÉRAUD Jean-François - *Dictionnaire critique*, à Marseille, chez Jean Mossy, 1787-1788.
- (8) JOUBERT Laurent - *Annotations sur la Chirurgie de Guy de Chauliac*, Lyon, 1642.
- (9) LE BRETON GRANDMAISON - “De ‘chaperon’ à ‘coqueluchon’ ”, *Revue Vie et Langage*, Ed. Larousse, n° 234, Septembre 1971, 527-530.
- (10) LEGENT François - *Du tintouin... aux acouphènes*, octobre 2001 (disponible sur internet : <http://nantesorl.free.fr/Histoire/tintouin.html>).
- (11) MORIN J.B. - *Dictionnaire étymologique des mots français dérivés du grec et usités principalement dans les sciences, les lettres et les arts*, Paris, an XI - 1805.
- (12) Musée virtuel de l’Art dentaire (Textes, choix d’images et d’instruments par Micheline RUEL-KELLERMANN et Pierre BARON, réalisation technique et infographie par Jacques GANA), publié sur le site de la BIU Santé : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/mvad/>
- (13) OLRÉ Régis -, “Métaphores zoologiques au sein des ventricules latéraux du cerveau”, *Histoire des sciences médicales*, 25 (3), 1991, 221-224.

- (14) RENAUDIN L.-J. - article "formicant", *Dictionnaire des sciences médicales*, vol. 16, Paris, Panckoucke, 1816.
- (15) REY Alain (sous la dir.) - *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 3e éd., Paris, 2000.
- (16) SKODA Françoise - *Médecine ancienne et métaphore : le vocabulaire de l'anatomie et de la pathologie en grec ancien*, Peeters/Selaf, Paris, 1988.
- (17) *Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi) : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>. Sources
Références primaires
- (18) *La chirurgie d'Abulcasis* traduite par le Dr Lucien LECLERC, Paris, Baillière, 1861.
- (19) ALIBERT Jean-Louis - *Précis théorique et pratique sur les maladies de la peau* : 1ère éd., Paris, Charles Barrois, 1810 T1, 1818 T2 ; 2ème éd. en 2 tomes, Bruxelles, Auguste Wahlen, 1825 ; 3ème éd. en 2 tomes, Paris, Dr Daynac, 1832.
- "Note sur la kéloïde", *Journal universel des sciences médicales*, 2, 1816, 207-216.
- (20) ARANTIUS (Giulio Cesare Aranzio) - *Anatomicarum observationum liber*, Venetiis, apud Bartholameum Carampellum, 1587.
- (21) BUFFON - *Histoire naturelle des oiseaux*, T XVIII, Paris, Imprimerie Royale, 1775, p. 406-407.
- (22) LERI André - *Titres et travaux scientifiques*, Masson, Paris, 1927, p. 68.
- (23) PARÉ Ambroise - *Œuvres*, 14ème éd., Lyon, 1641.
- (24) RIVIÈRE Lazare - *La pratique de médecine*, Lyon, Jean Certe, 1682, T.1, p. 444
- (25) VANDERMONDE Charles-Augustin - "Tarentisme", in *Dictionnaire pratique de Santé*, Paris, chez Vincent, 1760-1762, T.2, p. 388-389.

RÉSUMÉ

Après avoir évoqué en avril 2013, à l'école vétérinaire d'Alfort, la présence des mammifères dans le langage médical, l'auteur poursuit son panorama des métaphores animales utilisées en médecine, en s'attachant cette fois aux volatiles, aux animaux aquatiques et aux insectes. Le second volet de cette étude confirme, s'il en était besoin, que les animaux, ou du moins l'image que s'en faisaient nos prédécesseurs, ont été régulièrement présents dans la nosologie médicale.

SUMMARY

After a first lecture, in April 2013, about the presence of mammals in medical language, the author gives another part of his panorama of animal metaphors used in medicine, focusing this time on the birds, aquatic animals and insects. The second part of this study confirms that animals, or at least the image about them in the past, were regularly present in medical nosology.